

La Suisse romande dans l'économie suisse

Autor(en): **Hay, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **28 (1970)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-136593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse romande dans l'économie suisse

Alexandre Hay,
vice-président de la direction générale,
Banque Nationale Suisse, Berne.

Il y a cinq ans, l'Université populaire de Zurich nous avait prié de présenter une conférence sur la place que la Suisse romande occupe dans l'économie suisse. Il s'agissait avant tout d'examiner si le développement économique des cantons romands était moins vigoureux que celui du reste de la Suisse. Cette conférence avait eu un certain écho, car nous avions fait des constatations qui ne cadraient guère avec le pessimisme manifesté par de nombreux Romands. Nous avons relevé notamment que la conjoncture favorable dont notre pays bénéficiait depuis la fin de la guerre avait permis à la Suisse romande de faire des progrès réjouissants dans le sens d'une certaine industrialisation et d'une certaine diversification économique. Après avoir décrit l'évolution des différents cantons, nous étions arrivé à la conclusion que, dans son ensemble, la Suisse romande avait rattrapé une bonne partie de son retard ¹.

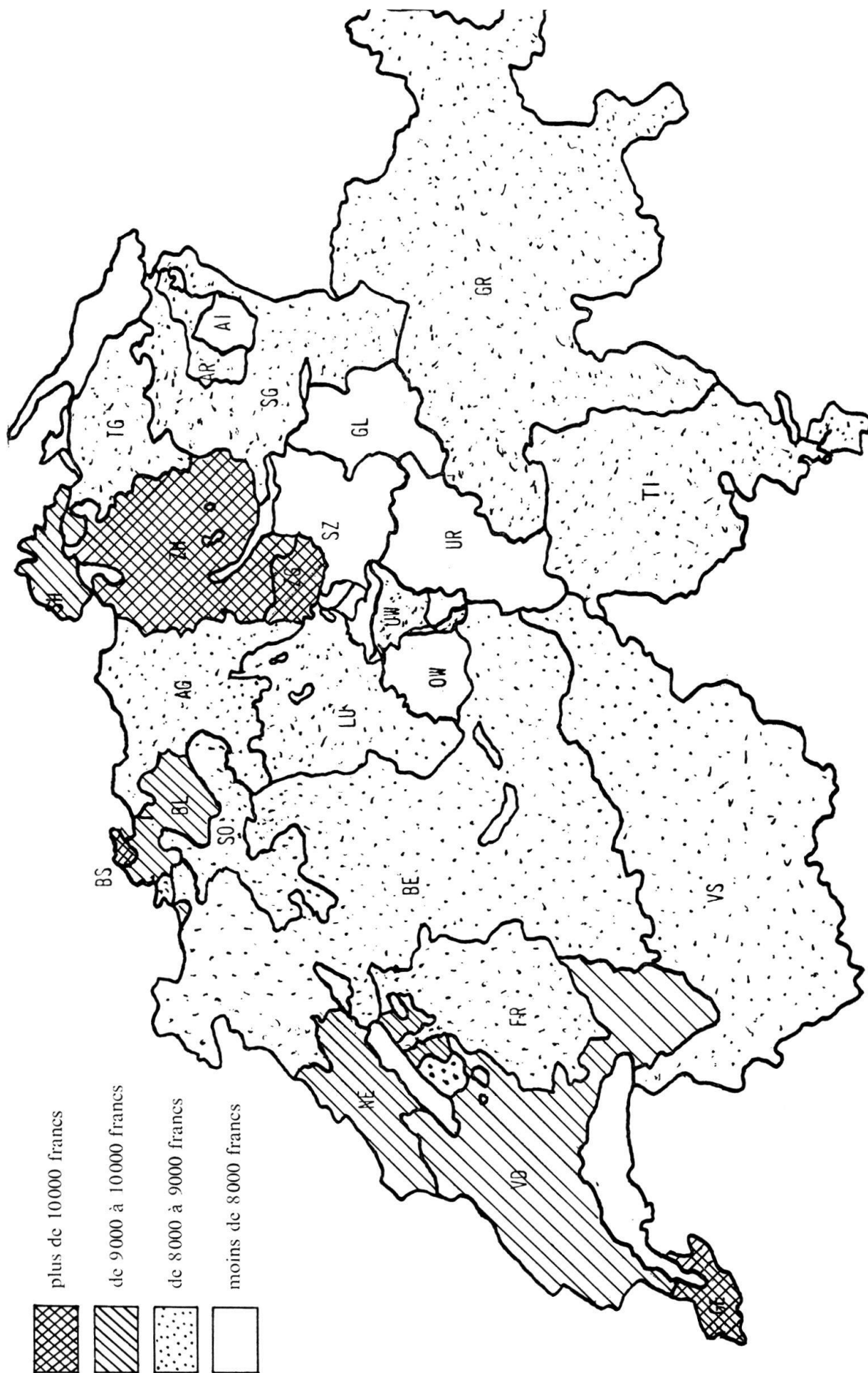
La rédaction de la *Revue Economique et Sociale* nous a suggéré de faire à nouveau le point de la situation. L'évolution qui s'est produite durant ces cinq dernières années semble confirmer nos premières conclusions.

Lorsqu'on tente de déterminer quelle est la situation de la Suisse romande dans l'économie suisse, la première difficulté que l'on rencontre est d'ordre statistique: alors que la limite de la Suisse romande coupe les frontières cantonales, les statistiques les suivent. Pour des raisons d'ordre pratique, nous considérons, comme dans notre conférence de Zurich, que la Suisse romande comprend les cantons de Genève, Vaud, Valais, Fribourg et Neuchâtel, alors même que les cantons du Valais et de Fribourg sont bilingues et que le canton de Berne comprend une région de langue française.

Le revenu par habitant est sans doute l'un des meilleurs indices de la prospérité économique d'une région. Il n'existe pas en Suisse de statistique officielle sur la répartition régionale du revenu national, mais certains milieux privés s'efforcent de combler cette lacune. Une grande banque, notamment, publie depuis quelques années des estimations sur la répartition du revenu national par canton et par habitant ². Les chiffres fournis pour 1968 ont servi à établir la carte de la page suivante qui reflète de façon évidemment approximative la disparité des revenus à l'intérieur de notre pays. Cette carte permet de faire deux constatations intéressantes. La première est que les cantons les moins favorisés ne sont pas des cantons romands. La seconde, que le degré de développement des cantons n'est pas lié à leur appartenance linguistique, puisque les cantons romands se répartissent sur trois niveaux de revenus différents.

¹ Cf. A. HAY: «Genève face à l'économie suisse», *Revue économique et sociale*, janvier 1966.

² Union de Banques Suisses, *La Suisse en chiffres*.



Selon les estimations faites par cette grande banque, le canton de Genève viendrait au 2^e rang des cantons suisses (après Bâle-Ville et avant Zurich) avec un revenu national de 14.400 francs par habitant, le canton de Vaud au 5^e rang avec 9900 francs, le canton de Neuchâtel au 6^e rang avec 9400 francs, le canton du Valais au 17^e rang, en compagnie de Nidwald et du Tessin, avec 8300 francs et le canton de Fribourg au 20^e rang avec 8100 francs. Le fait que trois cantons romands sur cinq se placent dans le premier quart du classement a pour conséquence que le revenu national par habitant est en moyenne plus élevé en Suisse romande — 10.450 francs — que dans le reste du pays — 9800 francs — la moyenne pour l'ensemble de la Suisse étant de 9950 francs par habitant. Le moins qu'on puisse dire est que ces chiffres ne reflètent pas une particulière faiblesse économique de la Suisse romande.

Les sceptiques diront que de telles estimations contiennent une part d'erreur et que la situation de la Suisse romande dans l'économie suisse doit être déterminée sur la base d'indices plus sûrs. Qu'à cela ne tienne. Si l'on se réfère aux statistiques publiées par le délégué aux possibilités de travail, on voit que le total des dépenses suisses dans le domaine de la construction s'est élevé à 12.630 millions de francs en 1968. La part de la Suisse romande a été de 2714 millions de francs, ou de 21,5 %. On peut penser que cette relation, qui correspond à celle existant entre la population romande et le total de la population suisse (21,9 %), s'accentuera au cours des années qui viennent en faveur de la Suisse romande, car les besoins de construction de logements y paraissent plus impérieux qu'en Suisse alémanique.

Comme l'expansion économique repose principalement sur les sociétés anonymes, la répartition géographique du capital actions peut fournir d'utiles indications sur la force économique d'une région. La Suisse romande est assez bien dotée à cet égard. En 1968, alors que sa population représentait, comme on l'a vu, 21,9 % de la population suisse, le capital des sociétés anonymes romandes constituait 25,9 % du total du capital actions suisse (7872 millions contre 30.372 millions de francs). La part de la Suisse romande passe même à 27,5 % si l'on ne tient pas compte des sociétés holdings.

Etant donné le rôle majeur que la main-d'œuvre étrangère joue dans l'économie suisse, on peut admettre que sa répartition géographique reflète approximativement le dynamisme et le poids économique des diverses régions. Il est par conséquent très intéressant de constater qu'au début de 1968 la Suisse romande employait 24 % de l'effectif des saisonniers et des frontaliers occupés en Suisse. D'autre part, si l'on fait abstraction des fonctionnaires internationaux, des saisonniers et des enfants de moins de seize ans, on a compté, à la fin de 1968, 702.000 étrangers établis à demeure dans notre pays. Sur ce nombre, 192.000, ou 27,3 % avaient leur domicile dans les cantons romands. En d'autres termes, la Suisse romande qui, en chiffre rond, représente un cinquième de la population suisse occupe un quart de la main-d'œuvre étrangère; cela corrobore nos observations d'il y a cinq ans.

La situation de la Suisse romande semble par contre moins favorable dans le domaine financier. Cette faiblesse relative apparaît nettement dans le domaine de l'épargne bancaire. Alors que la Suisse romande occupe une place assez enviable sur le plan des revenus, aucun canton romand n'atteint la moyenne suisse de 9000 francs par habitant pour l'épargne bancaire. Celle-ci s'élève à 8650 francs à Genève, à 7730 francs en Valais, à 7470 francs à Fribourg, à 6880 francs dans le canton de Vaud et à 6500 francs dans le canton de Neuchâtel. La faiblesse relative de l'épargne est confirmée par les statistiques relatives aux

assurances. La part de la Suisse romande au total des primes d'assurance-vie est de 19,1 %, alors que les ménages romands sont plus petits et proportionnellement plus nombreux (un quart des ménages suisses) que les ménages alémaniques. Ce décalage est manifestement dû au fait que le Suisse romand dépense davantage que le Suisse alémanique, comme en témoignent certaines statistiques sur les biens de consommation de longue durée ou encore la sollicitude dont les exportateurs étrangers font preuve pour le marché romand. Pour les voitures, les téléviseurs et les appareils de téléphone, la part de la Suisse romande varie entre 25 et 27 % du total suisse. En 1964 déjà, selon une enquête effectuée par la « Gesellschaft für Marktforschung », Zurich, la capacité d'achat était de 7,2 % plus élevée en Suisse romande que dans le reste de la Suisse. La différence par rapport au reste de la Suisse était particulièrement marquée en ce qui concerne l'habillement (+7,3 %), les vacances et les voyages (+9,7 %) et les articles de luxe (+28,8 %). On arrive aux mêmes conclusions en consultant la carte des pouvoirs d'achat en Europe (« Europa-Kaufkraftkarte ») établie par la « Gesellschaft für Konsumforschung », de Nuremberg ¹.

Comme la formation de capital est insuffisante, la Suisse romande dépend en partie du reste de la Suisse pour la couverture de ses besoins de financement. Selon des sources officieuses, cette dépendance serait, sur le plan bancaire, de l'ordre de 40 à 50 % dans certains cantons. Il est intéressant de relever à cet égard qu'à la fin de 1968, la dette de la Suisse romande envers le Fonds de l'AVS s'élevait à 1417 francs par habitant, contre 639 francs pour le reste de la Suisse. Il semble par ailleurs que les emprunts romands soient, pour environ deux tiers, souscrits par la Suisse alémanique.

Les quelques données statistiques qui précèdent ne permettent certes pas de formuler des conclusions définitives sur la situation de l'économie romande. Il y a en particulier entre les cantons des différences assez sensibles dont le lecteur pourra se rendre compte en consultant le tableau suivant. Mais comme on tente ici de vérifier le bien-fondé du « malaise » romand, qui met en cause la Suisse romande dans son ensemble, il est nécessaire de prendre l'économie romande comme un tout pour la comparer au reste de la Suisse. On a vu que, sauf en ce qui concerne la formation d'épargne, les résultats de cette comparaison sont loin de confirmer certaines idées reçues depuis vingt ans, selon lesquelles

	Population	Revenu *	Construction	Capital S.A.	Saisonniers et frontaliers	Population étrangère résidente
	en % du total suisse					
Fribourg	2,79	2,29	2,42	3,40	0,89	1,36
Vaud	8,16	8,14	7,81	6,24	6,42	10,82
Valais	3,11	2,58	3,97	5,46	6,24	1,63
Neuchâtel . . .	2,70	2,55	2,00	1,72	2,36	3,21
Genève	5,19	7,50	5,33	9,08	8,16	10,32
	21,95	23,06	21,53	25,90	24,07	27,34

* Estimations de l'UBS.

¹ Die Westschweiz — ein Markt mit Zukunft, Handelskammer Deutschland-Schweiz.

la Suisse romande serait le parent pauvre de l'économie suisse. Sa position apparaît même relativement forte. Elle n'a donc aucune raison de cultiver un complexe d'infériorité qui risquerait de lui causer beaucoup de tort dans les années à venir; bien au contraire, la Suisse romande devrait prendre toujours davantage confiance dans ses possibilités et dans son dynamisme économique.

Cela ne signifie pas, bien sûr, que les craintes que la Suisse romande a éprouvées après la seconde guerre, face à la vigoureuse expansion alémanique, aient été vaines, ni surtout qu'elles aient été stériles. Il est incontestable qu'à cette époque, le développement était plus lent au sud qu'au nord de la Sarine.

La haute conjoncture presque ininterrompue dont notre pays bénéficie depuis la fin de la guerre a certes aidé l'économie romande à combler son retard. Durant les périodes où l'économie alémanique, plus évoluée, se heurtait aux limites de sa capacité, l'économie romande pouvait encore se développer parce que la modernisation de ses structures lui donnait davantage de souplesse. Mais les craintes que l'expansion économique alémanique a suscitées en Suisse romande ont aussi contribué dans une large mesure à ce rattrapage en obligeant les autorités et les milieux économiques à reviser leur politique et à changer leurs habitudes. Des études approfondies ont été faites sur les économies des différents cantons romands. Ces études ont permis aux gouvernements cantonaux de redéfinir leurs objectifs économiques, de délimiter des zones d'industrialisation et d'établir des programmes d'investissements d'infrastructure. Des organismes ont été créés pour faciliter et orienter l'implantation de nouvelles industries. Le résultat de ces efforts a été de créer dans les autorités, les administrations publiques et dans la population romandes un climat de compréhension pour les exigences du développement qui n'existe pas encore dans toutes les régions de notre pays. Ce climat nouveau a en particulier fait tomber le principal obstacle au développement des cantons du Valais et de Fribourg qui étaient demeurés fidèles pendant longtemps à une politique peu favorable à l'expansion des industries.

Cependant, après avoir réussi dans l'ensemble à rattraper son retard et à s'assurer une part équitable du revenu national, la Suisse romande se trouve placée devant un nouveau problème: celui de la tendance croissante à la concentration, qui se manifeste dans certaines branches sous l'effet de la concurrence des grandes firmes internationales et du coût sans cesse plus élevé de la recherche et des investissements.

Il existe certes quelques domaines où la Suisse romande pourrait procéder à des regroupements d'entreprises très intéressants et il est à espérer qu'elle saura saisir sa chance. C'est le cas notamment de l'industrie horlogère qui, en dépit d'un processus de concentration déjà fortement engagé, compte encore environ deux mille entreprises, dont de très nombreuses entreprises de famille, où la croissance est étroitement limitée. C'est le cas aussi dans une certaine mesure de la mécanique de précision. Dans de nombreuses autres branches par contre, les dimensions restreintes de l'économie et des entreprises romandes ne permettront pas de constituer des unités de production d'une importance suffisante. C'est dire que certaines entreprises romandes vont sans doute se trouver contraintes de s'allier à des firmes établies ailleurs qu'en Suisse romande.

La tendance aux concentrations industrielles va-t-elle susciter de nouvelles tensions entre la Suisse romande et la Suisse alémanique? Ce serait infiniment regrettable, car la Suisse est trop petite pour résister, région par région, à la pression de la concurrence internationale. Si elles ne veulent pas être éliminées les unes après les autres, de nombreuses

entreprises suisses alémaniques et suisses romandes devront s'unir en faisant abstraction de toutes les susceptibilités régionales afin de constituer des concurrents ou, le cas échéant, des partenaires valables pour les grandes firmes internationales.

La Suisse alémanique sait qu'à l'échelle internationale, sa puissance économique ne pèse que d'un poids modeste. De ce fait, elle ressent à son tour un malaise qui la pousse à serrer les rangs et à se rapprocher de la Suisse romande.

Pour nous qui vivons en Suisse alémanique, il nous semble en effet que le poids de la Suisse romande tend à augmenter. La collaboration avec la Suisse romande est plus recherchée; on s'intéresse davantage à ce qui s'y passe. C'est ainsi, par exemple, qu'un important quotidien zurichois entretient depuis quelques années un excellent correspondant en Suisse romande qui renseigne régulièrement ses lecteurs sur les principaux événements d'outre-Sarine et sur l'évolution de l'opinion romande. On fait également davantage appel à des personnalités romandes pour faire partie, voire même pour présider des associations économiques. Mentionnons à ce propos que le Vorort — Directoire de l'Union suisse du commerce et de l'industrie — sera sans doute présidé pour la première fois en 1970 par un Romand; le Vorort, autre facteur révélateur, a d'ailleurs décidé, il y a quelque temps déjà, de tenir son assemblée annuelle à intervalles réguliers en Suisse romande et non plus exclusivement à Zurich comme c'était le cas jusqu'ici.

Toute cette évolution est encourageante et on ne peut que s'en féliciter. Il serait souhaitable que du côté romand également on sorte de sa réserve: pourquoi des entreprises romandes faisant preuve de dynamisme ne prendraient-elles pas des participations en Suisse alémanique comme le font les sociétés alémaniques en sens inverse et pourquoi ne voit-on pas davantage de Romands tenter de faire carrière en Suisse alémanique; ceux qui s'y sont décidés ont en général fort bien réussi. Les efforts entrepris pour mieux renseigner la Suisse romande sur ce qui se passe en Suisse alémanique doivent être encouragés et développés. Nul doute que la prospérité de notre pays dans les années à venir dépendra dans une large mesure du soutien mutuel que s'apporteront les différentes régions.